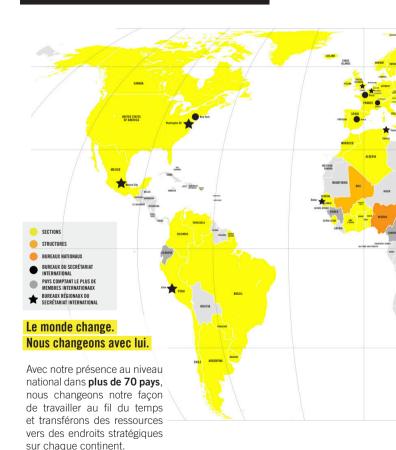
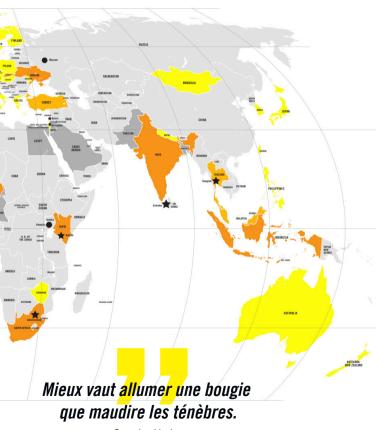


UN MOUVEMENT MONDIAL



Amnesty International et ses 10 millions de sympathisant·e·s ont fait un choix :

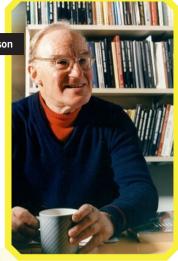
Tant qu'il restera des personnes qui ne pourront pas jouir de leurs droits,
notre bougie continuera de brûler.



Proverbe chinois

Peter Benenson

En 1961, un avocat britannique, **Peter Benenson**, s'indigne en apprenant que deux étudiants portugais ont été condamnés à 7 ans de prison pour avoir porté un toast à la liberté dans un bar. Il lance alors un **appel en faveur des « prisonniers d'opinion »** qui sera republié par de nombreux journaux dans le Monde.



The Forgotten Prisoners

The Posserver 1961

Inspirée par son exemple, notre organisation, maintenant présente dans **plus de 70 pays** dans le Monde entier, met l'individu au cœur de toutes ses actions pour défendre ses droits.

Notre influence a continué de croître au fil des ans et nous mettons un point d'honneur à rester **impartiaux et indépendants** de toutes tendances politiques, de toutes puissances économiques et de toutes crovances religieuses.



Aucun gouvernement n'échappe à notre vigilance. **Aucune situation n'est désespérée.**



NOMBRE DE SYMPATHISANT-E-S DANS LE MONDE

70 000 1975

250 000 1981

500 000 1985

700 000 1990

1961 Appel international lancé par Peter Benenson pour 2 prisonniers d'opinion.



1965 1000 prisonnier·ères politiques

libéré-e-s depuis la création du mouvement

1975 Adoption de la Déclaration contre la Torture par les Nations Unies

1979 Publication d'une liste de 2 665 cas de «disparitions» de personnes en Argentine.

> 1988 Lancement de la tournée **Human Rights Now!** Concert Tour de Sting et Bruce Springsteen (entre autres) dans 15 pays.

1991 Amnesty International

fête ses 30 ans et

droits de l'homme.

s'engage à promouvoir tous

Déclaration universelle des

les droits inclus dans la

1978 Amnesty International obtient le Prix des droits de l'homme des Nations Unies.

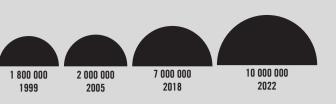
1977 Amnesty International recoit le Prix Nobel de la paix.

1972 - Création de la section belge.

- Première campagne pour l'abolition de la torture.

1963 Installation du Secrétariat International à Londres.





1993 Après un intense lobby, création d'un Haut-Commissariat aux droits de l'homme à l'ANIL

> 1999 Création d'une coalition contre l'usage d'enfants-soldats.

> > 2006 Nelson Mandela est primé par Amnesty International.

2017 Amnesty International s'engage pour la protection des défenseur-euses des droits humains menacés partout dans le monde.

> 2020 L'Argentine légalise enfin l'avortement

2020 Amnesty International se bat nour l'accès à la santé suite à la pandémie Covid-19.

2014 Amnesty International intensifie son combat pour le respect des droits des personnes migrantes et réfugiées.

2013 Adoption du Traité sur le commerce des armes.

2004 Première campagne faites aux femmes.

contre les violences

1997 Lancement de la campagne Respect refugees!

2022 Le consentement intègre le Code Pénal belge.

2021 Disposer d'un environnement propre, sain et durable devient un droit humain reconnu par les Nations Unies.

FAIRE RESPECTER LES DROITS HUMAINS : NOTRE MISSION !

Notre action se base sur la Déclaration universelle des droits de l'homme adoptée en 1948 par la communauté internationale.

Malgré tous les progrès accomplis depuis lors et l'adoption de nombreux textes (lois, traités, conventions), les droits humains restent trop souvent bafoués, que ce soit par des autorités gouvernementales, des entreprises, des familles ou des individus. Partout dans le monde.





DE LA RECHERCHE À L'ACTION

Nos équipes enquêtent sur le terrain et dénoncent les atteintes aux droits humains qu'elles observent.



- Nous agissons lorsque des êtres humains sont privés de leur dignité, condamnés pour leur opinion, religion, sexe, sexualité ou origine, torturés, enlevés ou victimes de disparition forcée.
- Nous mobilisons des millions de sympathisant·e·s dans le monde entier et, avec leur aide, nous militons pour la justice.

- Nous nous battons pour que les tortionnaires soient traduit·e·s
 en justice, que des lois oppressives soient modifiées et que des
 personnes emprisonnées uniquement pour avoir exprimé leur opinion
 soient libérées.
- Nous faisons pression sur les gouvernements et d'autres groupes exerçant un pouvoir, comme les entreprises. Nous veillons à ce qu'ils respectent leurs promesses et le droit international.
- Nous aidons les gens à revendiquer leurs droits par l'éducation et la formation.



Je veux remercier les milliers d<mark>e pé</mark>rsonn<mark>es</mark> qui m'ont envoyé des messages. Vous ne pouvez pas imaginer à quel point ça fait une différence quand on est enfermé quelque part et qu'on reçoit une lettre, un dessin, une photo, qui dit qu'on se souvient de toi, qu'on te soutient, qu'on t'attend dehors.

Ramy Shaath, libéré après 2 ans de détention pour avoir entretenu des "troubles contre l'État" en Égypte.

NOTRE ACTION EN BELGIQUE

La section belge francophone est l'une des nombreuses sections d'Amnesty International dans le monde.

- Nous relayons les actions de l'organisation aux niveaux national et local.
- Nous informons les médias des violations des droits humains sur lesquelles nos équipes enquêtent.
- Nous faisons pression sur nos gouvernements.
- Nous favorisons la connaissance, la compréhension et l'adhésion du plus grand nombre aux droits humains.

- Nous menons des actions de campagne et mobilisons le public belge par nos pétitions.
- Nous réalisons nos propres travaux de recherche axés sur les atteintes aux droits humains commises dans notre pays.
- Nous finançons le travail de recherche du mouvement ainsi que sa présence et la mobilisation de la population dans les pays où il n'est pas possible de lever les fonds suffisants.





Amnesty International sort de l'ombre les victimes de violations des droits humains. Mon don a un impact sur les décisions prises par le gouvernement belge et finance directement les actions soutenues par les pétitions et les signatures récoltées. Continuez le combat en luttant pour les droits humains.



AGISSEZ VOUS AUSSI!

Chaque année, près de 100.000 personnes rejoignent Amnesty International en Belgique francophone



Devenez membre et participez à la vie démocratique de notre section amnesty.be/membre



Soutenez nos actions via un don régulier aider.amnesty.be 0U BE60 0000 0000 7070



Agissez localement en rejoignant un groupe Amnesty International amnesty.be/agir-localement



Vous aussi, vous pouvez défendre les droits humains!

Agir avec Amnesty International est stimulant, passionnant, urgent!



Défendez les droits humains en signant nos pétitions amnesty.be/petitions



Inscrivez Amnesty
International dans
votre testament
amnesty.be/legs



Vendez ou achetez nos bougies.

boutique.amnesty.be

S'INFORMER ET AGIR



www.amnesty.be

FAIRE UN DON



aider.amnesty.be - BE60 0000 0000 7070

NOUS CONTACTER



amnesty@amnesty.be



+32 (0)2 538 81 77

NOUS SUIVRE



facebook.com/amnestybe



twitter.com/amnestybe



instagram.com/amnestybefr



youtube.com/amnestybe

Inscrivez-vous à notre newsletter hebdomadaire sur amnesty.be/newsletter

